

## Séance du 17 mai 2011

### 1. **Marché CHEVALIER / Travaux Construction d'un réseau d'assainissement rues du Commerce et rue du Théron et réfection de voirie**

Monsieur le Maire dresse le compte rendu de la commission d'appel d'offre de ce jour relative à la consultation concernant les travaux de construction d'un réseau d'assainissement rues du Commerce et rue du Théron comprenant la réfection de voirie.

La commission d'appel d'offre a retenu la proposition de l'Entreprise CHEVALIER sise à BRIOUDE (43) pour un montant de :

• Travaux assainissement :	98 675,00 € H.T.
• Travaux de voirie :	62 315,00 € H.T.
	<hr/>
Total :	160 990,00 € H.T.
Soit :	192 544,04 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- valide le choix de la commission d'appel d'offre et décide de confier le marché de travaux concernant la construction d'un réseau d'assainissement rues du Commerce et rue du Théron comprenant la réfection de voirie à l'entreprise CHEVALIER pour un montant total de : 160 990,00 € H.T.
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ces travaux sont inscrits au Budget Primitif Assainissement section investissement opération 10005 et au Budget Commune 2011 article 2313 opération 169.

### 2. **Aménagement Place de la Mairie :**

#### ➤ **Point sur les travaux**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a demandé le report du début des travaux au 7 juin 2011, par arrêté du conseil général pour le dossier de subvention dans le cadre du CLD (Contrat Local de Développement) de l'année 2009.

Les dossiers de demandes de subvention pour le volet assainissement sont en cours d'instruction auprès de services du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Compte rendu de la commission d'appel d'offre de ce jour :

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

- CTPP
- COUDERT.

#### ➤ **Marché Groupement COUDERT/SANCHEZ**

##### **Travaux de Restructuration de l'espace public Place de la Mairie /**

##### **Lot N° 1 : Travaux préparatoires**

Monsieur le Maire dresse le compte rendu de la commission d'appel d'offre de ce jour relative à la consultation concernant le lot n°1 (Travaux préparatoires) pour les travaux de Restructuration de l'espace public Place de la Mairie.

La commission d'appel d'offre a retenu la proposition du Groupement d'entreprises COUDERT / SANCHEZ pour un montant de : 8 120,00 € H.T. soit 9 771,52 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- valide le choix de la commission d'appel d'offre et décide de confier le lot n° 1 du marché de travaux relatif à la restructuration de la Place de la Mairie au groupement d'entreprises COUDERT/SANCHEZ pour un montant total de : 8 120,00 € H.T. soit 9 771,52 € T.T.C.
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ces travaux sont inscrits au Budget Primitif Commune 2011 section investissement article 2313 opération 162.

➤ **Marché Groupement COUDERT/SANCHEZ**  
**Travaux de Restructuration de l'espace public Place de la Mairie /**  
**Lot N° 2 : Voirie et réseaux divers**

Monsieur le Maire dresse le compte rendu de la commission d'appel d'offre de ce jour relative à la consultation concernant le lot n° 2 (Voirie et réseaux divers) pour les travaux de restructuration de l'espace public Place de la Mairie.

La commission d'appel d'offre a retenu la proposition du Groupement d'entreprises COUDERT / SANCHEZ pour un montant de :

• Solution de base :	314 825,00 € H.T.
• option 1 : trottoirs sud en enrobé	19 040, 00 € H.T.
• option 2 : trottoirs nord en enrobé	34 000,00 € H.T.
	<hr/>
	367 865,00 € H.T.
Soit	439 966,54 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- valide le choix de la commission d'appel d'offre et décide de confier le lot n° 2 (voirie et réseaux divers) du marché de travaux relatif à la restructuration de la Place de la Mairie au groupement d'entreprises COUDERT/SANCHEZ pour un montant total de : 367 865,00 € H.T. soit la solution de base + les options 1 et 2.
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2012.

**3. Travaux de voirie suite à construction d'un réseau d'assainissement rues du Commerce et rue du Théron / Consolidation Demandes d'aide**

Dans le cadre du projet de travaux relatif à la construction d'un réseau d'assainissement rues du Commerce et rue du Théron comprenant la réfection de voirie, Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de consolider les demandes d'aide auprès de différents services du Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- sollicite le concours financier du Conseil Général du Puy-de-Dôme pour les travaux ci-dessus énoncés :
  - Autres travaux dont assainissement : 98 675,00 € H.T.
  - Travaux de voirie : 62 315,00 € H.T.

Total :	160 990,00 € H.T.
Soit :	192 544,04 € T.T.C.

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour veiller à l'exécution des présentes décisions.

Cette demande entre dans le cadre de la délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009 relative pour partie à la priorité n°1 du dossier FIC.

**4. Travaux d'assainissement secteurs A1 et A3 / Avenant Marché SADE**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il conviendrait de modifier :

- Le tracé des travaux sur le secteur A1 du à la présence de plusieurs réseaux sous le trottoir et passage sous chaussée d'où réfection de fouilles enrobé et grave bitume.
- Travaux supplémentaires sur le secteur A3 :
  - découpe de la chaussée
  - enrobé à chaud
  - grille de caniveau

Proposition d'avenant de l'entreprise SADE pour la totalité des travaux : 14 210,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché SADE.

Ces travaux sont inscrits au Budget Primitif Assainissement section investissement opération 10007.

#### **5. Raccordement ERDF Tour des Forts**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Tour des Forts, il convient de prévoir le raccordement électrique du bâtiment. Une proposition d'un montant de 897,01 € a été établie par ERDF.

Le conseil municipal approuve cette proposition, un bon de commande sera adressé aux services d'ERDF pour ledit raccordement.

#### **6. Bouche d'incendie Place de la Fontaine**

Dans le cadre de l'aménagement de la Place de la Fontaine, M. le Maire propose au conseil de prévoir l'installation d'une bouche d'incendie au Nord Est de la place.

Une proposition comprenant la fourniture et la pose d'une bouche d'incendie a été établie par la Lyonnaise des Eaux pour un montant de 2 272,75 € H.T. soit 2 718,00 € TTC.

Le conseil municipal approuve cette proposition et autorise M. le Maire à établir le bon de commande pour ladite bouche d'incendie.

#### **7. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Puy-de-Dôme**

Monsieur le Maire expose au conseil le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Puy-de-Dôme tel qu'exposé par Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme le 21 avril dernier aux membres de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI).

Conformément aux dispositions du paragraphe IV de l'article 35 de la loi N° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, le conseil municipal des communes doit donner son avis sur les propositions de modifications de la situation existante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, n'a pas d'opposition à formuler concernant le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Puy-de-Dôme tel qu'exposé par Monsieur le Préfet.

#### **8. Décision Modificative n°1 Budget Commune 2011 / Amortissement des subventions**

Dans le cadre de l'amortissement des subventions des votes de crédits supplémentaires sont nécessaires sur le Budget Commune de l'exercice 2011. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivant sur le budget de l'exercice en cours :

##### COMPTES DEPENSES :

- Chapitre : 042
  - Article : 6811 (Dotation amortissement des immob. Incorporelles et corp.) : 511,00 €
- Chapitre : 023
  - Article : 023 : virement à la section d'investissement : - 511,00 €

##### COMPTES RECETTES :

- Chapitre : 040
  - Compte : 2804148 Amortissement subv. Equip. organismes publics autres communes : 367,00 €
  - Opération : 000
- Chapitre : 040
  - Compte : 2804158 Opérations financières : 144,00 €
  - Opération : 000
- Chapitre : 021
  - Compte : 021 : Opérations financières : - 511,00 €
  - Opération : 000

### 9. Décision modificative n° 2 Budget Commune 2011 / Ajustement de comptes

Dans le cadre d'ajustement de comptes, des virements de crédits sont nécessaires sur le Budget Commune de l'exercice 2011. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide de procéder aux virements de crédits sur le budget de l'exercice en cours :

#### CREDITS A OUVRIR

- Chapitre : 75
  - Compte : 758 / Produits divers de gestion courante : 1 000,00 €
- Chapitre : 77
  - Compte : 7788 / Autres produits exceptionnels : 8 300,00 €

#### CREDITS A REDUIRE

- Chapitre : 75
  - Compte : 758 / Produits divers de gestion courante : - 1 000,00 €
- Chapitre : 77
  - Compte : 775 / Produits de cession d'immobilisation : - 8 300,00 €

### 10. Décision modificative n° 1 Budget Assainissement 2011 / Ajustement de comptes

Dans le cadre d'ajustement de comptes, des virements de crédits sont nécessaires sur le Budget Assainissement de l'exercice 2011. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide de procéder aux virements de crédits sur le budget Assainissement de l'exercice en cours :

#### CREDITS A OUVRIR

- Chapitre : 011
  - Compte : 615 / Entretien réparations : 5 000,00 €
- Chapitre : 66
  - Compte : 66111 / Intérêts réglés à l'échéance : 7 000,00 €
- Chapitre 011 :
  - Compte 622 /Rémunérations d'intermédiaires et honoraires 1 600,00 €

#### CREDITS A REDUIRE

- Chapitre : 011
  - Compte : 6156 / Maintenance : - 5 000,00 €
- Chapitre : 66
  - Compte : 66 / Intérêts des emprunts : - 7 000,00 €
- Chapitre : 011
  - Compte : 6168 / Autres : - 1 600,00 €

### 11. Décision modificative n° 2 Budget Assainissement 2011 / Ajustement de comptes

Dans le cadre d'ajustement de comptes, des virements de crédits sont nécessaires sur le Budget Assainissement de l'exercice 2011. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide de procéder aux virements de crédits sur le budget Assainissement de l'exercice en cours :

#### CREDITS A OUVRIR

- Chapitre : 70
  - Compte : 70611 / Redevance assainissement : 49 000,00 €

#### CREDITS A REDUIRE

- Chapitre : 70
  - Compte : 761 / Redevance assainissement : - 49 000,00 €

### 12. Projet de Modification n° 2 du P.O.S. / Complément à la Délibération du 16/02/2010.

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération relative à la modification n° 2 du Plan d'Occupation des Sols en date du 16 février 2010 et propose de préciser les exigences de stationnement pour les constructions et les réhabilitations en centre bourg.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés accepte cette proposition relative aux exigences de stationnement en centre bourg en zone UD du Plan d'Occupation des Sols et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'élaboration de ce dossier.

### **13. Remplacement agent d'entretien en congé de maladie**

Monsieur le Maire fait part au conseil que Madame TIXIER Noëlle adjoint technique en charge de l'entretien des locaux du groupe scolaire, de la mairie et du bâtiment de l'ancienne école, sera absente pour congé de maladie à partir du 18 juin prochain et qu'il convient de trouver un agent pour effectuer le remplacement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, mandate Monsieur le Maire pour recruter un agent et établir un contrat à durée déterminée à raison de 20 heures par semaine à partir du 6 juin prochain et pendant le congé de maladie de Madame TIXIER.

### **Questions diverses :**

#### **➤ Intervention de Jean-Henri PALLANCHE :**

##### **- Réunion de Bureau de la Communauté de Communes Les Cheires du 16 mai dernier :**

En ce qui concerne les projets relatifs à l'habitat social, une réduction importante des aides de l'Etat amène la communauté de communes Les Cheires à se reconcentrer vers Clermont-Communauté. Une motion d'aide de l'Etat a été votée pour les projets de logements sociaux. Le projet de logement social sur la commune de Saint-Sandoux ne serait pas concrétisé avant 2012.

##### **- Projet de territoires :**

Une deuxième rencontre a eu lieu entre les élus et les stagiaires en charge du projet.

#### **➤ Intervention de Marc VANDAME :**

**Commission Aménagement / Concept d'Eco-quartier** sur la commune de Tallende. Face à une forte demande de logements, le projet d'aménagement d'éco-quartiers s'intègre dans les nouvelles règles du Grand Clermont et propose une intégration dans l'environnement immédiat. Les communes recevront prochainement un CD de présentation du concept d'éco-quartier.

#### **➤ Intervention de Jean-Henri PALLANCHE :**

Convention vol libre : M le Maire informe le conseil la demande d'une école de vol libre pour utilisation du site du puy de Saint-Sandoux. M. le Maire propose d'établir une convention entre la commune et FLYING l'Ecole de Vol Libre et de demander une participation de 150,00 € pour une utilisation du site du 1<sup>er</sup> mars au 15 novembre.

Le conseil municipal donne un accord de principe.

#### **➤ Intervention de Laurence LANDILLON :**

- Conseil des Enfants : Concours de dessins : 14 dessins sur le thème de la commune ont été déposés en mairie

- Troc livres : les membres du conseil municipal des enfants organisent un troc-livre le dimanche 19 juin prochain. Seuls des livres pour enfants et jeunes pourront être échangés. Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie. La publicité de cette manifestation sera prise en charge par les membres du conseil des enfants.

#### **➤ Intervention de Maurice ROBERT :**

Deux mamies de la commune ont rencontré à l'école les enfants des classes de CP, CE1 et CE2 le 9 mai dernier, elles ont évoqué la vie quotidienne du village et l'organisation scolaire au temps passé au travers de leurs souvenirs d'enfance. Les élèves, très intéressés ont posés de nombreuses questions. Une autre rencontre d'une heure est prévue le 23 mai prochain. Des remerciements seront adressés à ces deux dames.

➤ **Intervention de Maryse MAUGUE :**

- Vendredi 10 juin prochain à 20h30 : concert de musique classique et contemporaine à l'église de Saint-Sandoux par les élèves de l'Atelier Artistique du Collège Blaise Pascal. Les billets seront vendus 5,00 €, le concert sera gratuit pour les - 17 ans. Les bénéfices de ce concert seront versés intégralement à l'Association Sportive et Culturelle du Foyer de Ceyran.
- Vendredi 25 juin prochain à partir de 16h00 : théâtre de rue Place de l'église par la Troupe Théâtrale de la Veyre, à 19h30 : repas aux couleurs du Sud organisé par la municipalité (inscriptions en mairie avant le 16 juin, 13 €, 8 € pour les enfants de 5 à 12 ans) suivi d'une Soirée Astronomie animée par Monsieur MUREAU à partir de 22h00.
- Repas et feux d'artifice le 13 juillet prochain Place Maismac. Inscriptions en mairie avant le 8 juillet prochain.